

doc
CA1
EA
G41
FRE
1993 etc

Dept. of External Affairs
Min. des Affaires extérieures
1993
RETURN TO DEPARTMENTAL LIBRARY
DU MINISTÈRE

PRIORITÉS MONDIALES

REVUE ÉTRANGÈRE CANADIENNE SUR L'ENVIRONNEMENT

• ÉTÉ 1993 •

Le Canada et les Nations Unies Partenariats mondiaux pour l'environnement

Les questions environnementales seront-elles le catalyseur d'une ONU plus forte et plus efficace? En tant que membre fondateur, le Canada a appuyé avec enthousiasme le mandat et les travaux de l'ONU parce qu'il estime qu'un cadre de lois et d'institutions internationales est essentiel à la résolution des questions mondiales auxquelles font face tous les États. Ce cadre a créé un climat de coopération qui s'est révélé productif dans divers dossiers épineux tels que la paix, l'égalité, la justice et le développement.

Coopération internationale et interdépendance

Les questions environnementales et le développement durable véritablement représentent un des défis les plus importants qui se posent à l'ONU et à la communauté internationale. Ces questions transcendent les catégories traditionnelles, suscitent des conflits d'intérêt et ont de nombreuses causes et conséquences. En fait, l'interdépendance des questions environnementales, économiques, politiques, sociales liées à la sécurité exige que les institutions internationales adoptent une approche multisectorielle dans la gestion de ce programme d'après-Guerre froide. Dans le cas de l'ONU, il est maintenant essentiel que les organismes spécialisés comme le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUME), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), entre autres, collaborent entre eux et avec le siège social de l'ONU pour

que les mesures en faveur du développement durable soient coordonnées et cohérentes. L'ONU a pris des mesures pour remanier son approche des questions

«Ils (les dirigeants du monde) doivent commencer à remanier nos institutions internationales pour une ère d'interdépendance totale.»

Jim MacNeill

environnementales en officialisant la coopération et le partage d'engagements entre ses organismes. Ces organismes collaborent avec la nouvelle Commission du développement durable de l'ONU, qui s'occupe de surveiller et de promouvoir l'exécution de l'Agenda 21 et d'autres engagements pris par la communauté internationale à la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED) l'an dernier. Les institutions financières internationales, telle la Banque mondiale, ont déjà commencé à adapter leurs politiques et leurs activités aux exigences du développement durable.

Or, ces efforts suffisent-ils? Il ne faut pas sous-estimer les conséquences d'une dégradation non contrôlée de l'environnement en raison de différends concernant les ressources, les migrations de populations ou le mouvement transfrontière des déchets. Bien que le Sommet de la Terre ait produit des résultats, la communauté internationale est

encore assez loin d'une action cohérente et coordonnée sur les préoccupations environnementales.

Les Nations Unies - Un catalyseur de changement?

Le Canada verrait d'un bon oeil une réforme de l'ONU permettant à celle-ci de répondre efficacement aux exigences du développement durable. Ce qu'il faut peut-être, c'est une ONU qui devienne un catalyseur du changement, qui reconnaisse la nécessité que les organismes de l'ONU et les autres institutions internationales travaillent en interdépendance. Cela faciliterait la mise en oeuvre du plan de développement durable lancé à la CNUED et servirait de plan général pour la coopération économique Nord-Sud et la saine gestion de l'environnement. Dans les cas où l'intégration des intérêts environnementaux et économiques se révèle difficile, les conventions et autres instruments juridiques deviendront de plus en plus des outils d'accroissement de la coopération et, au bout du compte, de règlement des différends.

La capacité de l'ONU d'adapter ses diverses opérations et de s'attaquer aux questions environnementales mondiales montrera son efficacité et sa pertinence dans la période de l'après-Guerre froide. Le Canada appuie une telle démarche et croit fermement que l'ONU demeure l'organisation internationale la plus crédible et la plus représentative qui soit capable de favoriser le changement en faveur d'un véritable développement mondial durable. ♣

